



CONTRAT D'INSCRIPTION PRÉPA ADJOINT ADMINISTRATIF INSEE

(Sept pages)

Merci de remplir ce formulaire en majuscules pour une meilleure lisibilité

Étudiant (participant)

Nom / Prénom

Adresse

Ville Code postal

Email Mobile

Date de naissance Lieu de naissance

Garant

Nom / Prénom

Adresse

Ville Code postal

Email Mobile

Date de naissance Lieu de naissance

Cursus précédent

Profession

Zone académique (vacances scolaires)

- ☐ Zone A
- ☐ Zone B
- ☐ Zone C

Date :

Signature précédée de la
mention « lu et approuvé ». Bon
pour accord :

Merci de cocher les mentions souhaitées.

Mode de préparation

Éligible aux financements : CPF / France Travail / Financement entreprise et OPCO

Préparation : Adjoint administratif INSEE (Cat C)

- | | | |
|--------------------------|---|----------------|
| ☐ | Préparation complète
(Admissibilité + Admission) | 2 980 € |
| ☐ | Préparation admissibilité uniquement | 1 980 € |
| ☐ | Préparation admission uniquement | 1 490 € |

Cours Particuliers

	FORFAIT	COÛT	APRÈS DÉDUCTION*
☐	Cat C INSEE 10h	790€	395€
☐	Cat C INSEE 20h	1490€	745€
☐	Cat C INSEE 30h	2190€	1095€
☐	Cat C INSEE 40h	2890€	1445€
☐	Cat C INSEE 60h	3 990€	1 995€
☐	Cat C INSEE 80h	4 990€	2 495€
☐	Cat C INSEE 100h	5 890€	2 945€

Où envoyer son dossier ?

Merci d'envoyer vos dossiers d'inscription au siège à l'adresse suivante :

FRANCE PREPA
1 Place de la république 75003 PARIS

ou à l'adresse mail suivante :
inscriptions@france-prepa.com

Confirmation

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ». Bon pour accord :

→AFIN QUE VOTRE DOSSIER
SOIT BIEN ACHEMINÉ, MERCI
DE BIEN MARQUER **FRANCE**
PREPA SUR VOTRE
COURRIER ←

Constitution du dossier

● Règlement

Je reconnais que la somme à verser à France Prépa, en application des tarifs 2026/2027, s'élève à euros pour l'ensemble de la prestation.

● Documents à joindre au présent contrat :

- ☐ Photocopie pièce d'identité recto verso
- ☐ Toutes les pages du dossier doivent être datées et signées

● Mode de paiement : virement bancaire ou chèques (frais pédagogiques + 80€ de frais d'inscription à l'ordre de France Prépa)

Confirmation

Nom et prénom :

Date :

- ☐ Je reconnais et accepte que l'exécution de la prestation commence avant la fin du délai de rétractation légal de quatorze jours et donne mon accord préalable pour cette exécution immédiate. Je renonce expressément à mon droit de rétractation attaché à l'achat du contenu numérique.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Bon pour accord :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1. OBJET

Les présentes conditions générales régissent des relations contractuelles entre et le signataire dans le cadre de la prestation décrite à l'article 2.

ARTICLE 2. NATURE DE LA PRESTATION

Cette prestation a pour objet de préparer les futurs candidats au concours Adjoint administratif INSEE et la fourniture du contenu sur une plateforme numérique.

ARTICLE 3. PLANNINGS ET PROGRAMMES

A) Plannings :

Les plannings des cours étant indicatifs et non contractuels, ils peuvent faire l'objet de modifications à des fins pédagogiques.

B) Programmes :

Pour s'adapter aux changements éventuels des modalités des concours, les parties conviennent que France Prépa adapterait le contenu de la préparation aux exigences nouvelles des épreuves.

ARTICLE 4. INSCRIPTIONS

La transmission à France Prépa du présent dossier signé vaut acceptation de notre offre et constitue le point de départ du délai de rétractation prévu par la loi dans le seul cadre de la vente à distance.

ARTICLE 5. RECONNAISSANCE DES CONDITIONS

Le signataire du présent contrat reconnaît avoir pris connaissance de l'offre de prestation ainsi que des présentes conditions générales de vente et les accepte sans réserve.

ARTICLE 6. RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Le cas échéant, le consommateur peut présenter toute réclamation en contactant la société France Prépa (SAS, enregistrée au RCS de Toulouse sous le numéro 948 821 988, dont le siège social se trouve à l'adresse suivante: 66 boulevard de Strasbourg 31000 Toulouse) ou à l'adresse mail contact@france-prepa.com. Le consommateur peut recourir à un médiateur en cas d'échec de la demande de réclamation auprès de notre service client, ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, le consommateur peut soumettre le différend à un médiateur qui tentera en toute indépendance de rapprocher les parties en vue d'obtenir une solution amiable. France Prépa est adhérent à la médiation CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 Paris - cm2c@cm2c.net.

ARTICLE 7. LOI INFORMATIQUE, LIBERTÉS ET DEMARCHAGES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par les services de France Prépa et sont uniquement destinées à la gestion des étudiants du centre France Prépa. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'étudiant ou son représentant légal dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données personnelles le concernant selon les conditions fixées par dispositions applicables. Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gouv.fr.

ARTICLE 8. MODALITÉS FINANCIÈRES

Le prix de la prestation est composé pour moitié des cours dispensés et pour l'autre moitié du contenu numérique. À ce prix s'ajoutent 80 euros de frais d'inscription, dont le paiement se réalise par virement ou par chèque sur le compte bancaire dont l'IBAN est le suivant: FR76 3000 3003 0600 0201 9344 172 (RIB fourni en fin de contrat).

Les parties conviennent que la résolution du présent contrat par l'étudiant ou son représentant légal pour un motif légitime et impérieux donnera lieu à un remboursement des cours, au regard du temps restant à courir avant le début de la prestation dans les conditions financières suivantes :

- entre 1 et 29 jours : 10%
- entre 30 et 60 jours : 20%
- entre 61 et 90 jours : 30%
- entre 91 et 120 jours : 40%
- entre 121 et 150 jours : 50%
- entre 151 et 180 jours : 60%
- au-delà de 181 jours : 75%

Aucun remboursement ne pourra intervenir postérieurement au démarrage des cours.

La société quant à elle s'oblige au remboursement intégral de la prestation augmenté d'une indemnité de 50% du prix de celle-ci si pour un motif légitime et impérieux elle ne fournissait pas la prestation souscrite.

Les parties conviennent qu'un motif légitime et impérieux se définit comme un motif indépendant de la volonté des parties, survenu postérieurement à la conclusion du contrat rendant impossible l'exécution de la prestation ni à la date initialement convenue ni à une date ultérieure.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé ». Bon pour accord :

Bordereau de rétractation (vente à distance)

Annexe à l'article R. 221-3 du Code de la consommation

Droit de rétractation (contrat conclus à distance).

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat (pour les seuls contrats conclus à distance au sens de l'article 221-1 et suivants du Code de la consommation) sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire le quatorzième jour qui suit la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (à l'attention de FRANCE PREPA 66 boulevard de Strasbourg 31000 Toulouse) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Formulaire de rétractation détachable

Si vous souhaitez vous rétracter du contrat (conclu à distance), merci d'utiliser ce formulaire de rétractation :

À l'attention de FRANCE PREPA 66 boulevard de Strasbourg 31000 Toulouse

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Commandé le :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur :

Date :

✂-----



SOCIETE GENERALE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE

FRANCE PREPA

**66 BOULEVARD DE STRASBOURG
31000 TOULOUSE**

DOMICILIATION : LABEGE TOULOUSE ENTR (00306)

Banque
30003

Guichet
00306

N° de compte
00020193441

Clé RIB
72

Identification Internationale (IBAN)

IBAN FR76 3000 3003 0600 0201 9344 172

Identification Internationale de la Banque (BIC)

SOGEFRPP